

**Extrait de délibération du Conseil Municipal en date
du 30 mai 2023**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux mille vingt-trois le trente mai
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Evêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
12 mai 2023

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - DANET Céline - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle -
SCANZAROLI Jean-Luc - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno -
Célestin SALAMONE - LONGUET Bérangère

Absents représentés : Danièle ZOETEMELK par Aline MARIE-MELLARE - Lydie ZITOUNI par Carole BARRANGER
Philippe LEFRANÇOIS par Joëlle DUBREUIL

Secrétaire de séance : Bérangère LONGUET

2023 -29 Participation au capital de la future société de projet photovoltaïque SPV

Dans le cadre du projet photovoltaïque en cours de développement sur la commune de Germigny l'Evêque, les porteurs
de projet ont pour obligation d'informer le maire de la commune d'implantation de la constitution prochaine d'une
« SPV » afin de lui permettre de proposer une offre de participation au capital.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- REFUSE de participer au capital de la future SPV

VOTE : Contre (0), Abstention (1), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

02 JUIN 2023

Fait à GERMIGNY L'EVEQUE, le 30 mai 2023

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

